



CONVOCATION CENTRE DE PERFECTIONNEMENT FEMININ

Département Technique
CENTRE DE PERFECTIONNEMENT U14-U15 FEMININES
Mercredi 30 et Jeudi 31 Octobre à Pignan

(Merci de confirmer au plus vite la présence de vos joueuses sélectionnées pour ce centre de perfectionnement féminin : yvincent@herault.fff.fr)

Madame, Monsieur, président(e), secrétaire, éducateur(trice) responsable des féminines de votre club, veuillez trouver cette convocation officielle pour la participation de vos joueuses sélectionnées dans les différentes catégories qui aura lieu les :

Mercredi 30 et Jeudi 31 Octobre à Pignan de 10h00 à 17h00 (17h30 le jeudi)

Adresse du stade : Complexe Sportif Serge Corbières, Rue Eric Tabarly
34570 Pignan

Programme du centre de perfectionnement sur 2 jours :

Horaires	MERCREDI 30/10	Horaires	JEUDI 31/10
9h00	Arrivée Staff + installation des séances	9h00	Arrivée Staff + installation des séances
9h45-10h00	Arrivée des joueuses	10h00	Arrivée des joueuses
10h10-10h30	Présentation du CP (CLUB HOUSE)	10h10-10h30	Vestiaires + Photo Individuelle
10h30-10h45	Vestiaires + Réunions Parents	10h30-11h30 U14 F	Séance
10h45-12h15	Séance	10h30-12h00 U15 F	
12h30-13h30	Repas	11h45-13h00	Repas
13h30-14h00	Projet de Jeu / Cadre CPF	14h00	Match U14 F – U13 AS PIGNAN
14h00-16h00	Séance	15h30	Match U15 F – U13
16h30	Clôture journée	17h00	Clôture CPF

Les repas du midi seront des repas « tirés du sac ». Chaque joueuse ramène son repas (possibilité de faire réchauffer dans le club house du club).

Chaque catégorie aura à sa disposition un vestiaire. Prévoir des vêtements chauds entre les séances ou une seconde tenue d'entraînement.

Si les joueuses partent du stade pour le repas du midi, elles doivent être accompagnées par un adulte qui sera responsable d'elles le temps de leur absence et devront avertir Yoann le responsable.

Il est important de rappeler les rôles des parents ou éducateurs sur cet évènement : interdiction de filmer / encourager sans donner d'indications ou de consignes / critiques envers les joueuses strictement interdites

Yoann VINCENT – CTD DAP – 07.57.84.25.12 – yvincent@herault.fff.fr – herault.fff.fr